

ANNEE 2025

SEANCE PUBLIQUE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

Délibération n°

2025059

Date de convocation : 27/11/2025

Date d'affichage : 03/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 27 novembre 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Yannick BASSIER, Maire & MM Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY, Cédric BRESAC, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECART, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Marie GRABET dit BOUCHET, Valérie ETCHART.

Absent (e)s excusé (e)s : M. Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie GRABET DIT BOUCHET), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Maud BARRAL (pouvoir à Mme Valérie RECART), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à Mme Guénael LE CAM).

Secrétaire de séance : Mme Guénael LE CAM.

O.J n°4 : Demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL 2026 pour le projet de rénovation énergétique de l'école communale

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Pour rappel, en date du 18 juin 2024, la commune de Bassussarry a signé une convention de partenariat relative au conseil en énergie partagée, avec le syndicat TE 64.

Dans la continuité de cette démarche, la commune a demandé la réalisation d'un audit énergétique de l'école communale, ayant pour objectif, de permettre, à partir d'une analyse détaillée des données techniques du bâtiment, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie cohérents avec les objectifs nationaux.

Cet audit énergétique a démarré par une visite sur site, effectuée le 9 avril 2025, qui a permis de faire tous les relevés nécessaires à l'étude.

Cette visite a permis également d'effectuer une réunion de démarrage ayant pour but de préciser :

- les attentes et besoins de la commune,
- les objectifs de l'audit et la méthodologie mise en oeuvre.

Les données transmises et analysées dans le cadre de l'étude sont :

- Courbe de charges

- DOE
- Plans
- Questionnaire occupant

Le rapport de cet audit préconise des programmes de travaux en vue d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment.

Le plan de financement proposé ci-dessous liste les axes retenus par la commune, qui permettraient un gain énergétique de 48%.

Ces améliorations répondent aux critères fixés par l'Etat afin de pouvoir prétendre à une subvention par le biais de la DETR « Travaux de rénovation de bâtiments scolaires », avec un volet « rénovation énergétique ».

Rénovation énergétique de l'école communale – Plan de financement

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montants HT	Nature des recettes	%	€
Maitrise d'œuvre	34 000,00	D.E.T.R 2026	25	142 950,09
Tranche Optionnelle Maitrise d'Œuvre	7 650,00			
Remplacement des menuiseries	157 163,95			
Installation de système de Chauffage par PAC + Chaudière en Hybridation	200 493,31			
Installation système Double Flux	172 493,10	Autofinancement de la commune	75	428 850,27
TOTAL DEPENSES HT	571 800,36	TOTAL RECETTES HT		571 800.36

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2026 de la D.E.T.R /D.S.I.L, permettant de solliciter une subvention d'un montant de 142 950.09€,
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry le 1^{er} décembre 2025.

Le Maire,
Yannick BASSIER

